



LE SPORT, UN ENJEU POUR LA FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



FRANCE

Comité National Olympique
et Sportif Français

PARTENAIRES NATIONAUX

PARTENAIRES OFFICIELS



franceolympique.com

FÉDÉRATIONS & MEMBRES ASSOCIÉS

FÉDÉRATIONS MULTISPORTS & AFFINITAIRES



FÉDÉRATIONS SCOLAIRES & UNIVERSITAIRES



MEMBRES ASSOCIÉS



SOMMAIRE

LE SPORT, UN ENJEU POUR LA FRANCE

PAGE 02 | ÉDITO DU PRÉSIDENT

PAGE 04 | L'ESSENTIEL 2012

PAGE 08 | RELATIONS INTERNATIONALES

PAGE 10 | SPORT & HAUT NIVEAU

PAGE 12 | SPORT & TERRITOIRES

PAGE 14 | SPORT & SOCIÉTÉ

PAGE 16 | SPORT & DIVERSITÉ DES PRATIQUES

PAGE 18 | COMMISSION MÉDICALE

PAGE 22 | CONSEILS & COLLÈGES

PAGE 26 | CONFÉRENCE DES CONCILIEURS

PAGE 28 | RAPPORT DE GESTION

PAGE 36 | ACRONYMES

L'ÉDITO DU

L'année 2012 a été, et avant tout, celle de la célébration de la XXX^e Olympiade. Pour la troisième fois, Londres a accueilli ce spectaculaire rassemblement des athlètes du monde entier au grand festival du sport que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ceux-ci ont été une très grande réussite, tant en termes d'organisation que d'engouement populaire, donnant corps au slogan "Inspirer une génération". Ils ont notamment été le cadre de performances exceptionnelles de l'équipe de France olympique. Portés par un "esprit bleu" irréprochable qui s'est propagé à tous, des téléspectateurs aux visiteurs du Club France, les athlètes de la délégation française sont en effet montés sur 34 podiums, dont 11 fois sur la plus haute marche. Avec 14 fédérations médaillées, la France a une nouvelle fois démontré la richesse de son haut niveau, la diversité de son excellence sportive.

Ouvert et animé tout au long des Jeux Olympiques, le Club France, véritable ambassade du sport tricolore, a parfaitement répondu à l'ambition du CNOSF de créer un lieu de partage, de célébration et de rayonnement international. La réussite de ce challenge audacieux a démontré notre capacité à innover et à réussir.

Tout au long de l'Olympiade, c'est d'ailleurs cette ambition qui aura porté la politique du CNOSF, avec pour volonté de "faire du sport un enjeu pour la France". De la rénovation de la gouvernance des fédérations à la participation au lancement d'une chaîne TNT gratuite 100% sport, L'Équipe 21, l'année écoulée n'a, à ce titre, pas manqué d'avancées significatives pour l'avenir du mouvement sportif français. Celui-ci se jouera notamment dans les territoires et avec le soutien des acteurs économiques. En ce sens, le rapprochement, conforté en 2012, avec les instances représentatives des collectivités territoriales et des entreprises françaises permet de donner du sens aux accords partenariaux signés avec ces associations et de tracer les grandes lignes de ce que pourraient être les rôles de chacun dans une gouvernance renouvelée du sport en France.

Ceci est d'autant plus crucial que le contexte économique difficile rend incertaines les perspectives de financement et donc de développement du sport français. Cette situation appelle vigilance et créativité pour préserver le potentiel sportif



DENIS MASSEGLIA
PRÉSIDENT DU CNOSF

PRÉSIDENT

du pays, mais également les emplois au sein de nos associations ou la capacité du mouvement sportif français à s'inscrire dans une politique d'accueil de grands événements internationaux. En ce domaine, une avancée historique a été réalisée en fin d'année, le mouvement sportif se voyant confier, par le ministère en charge des Sports, le pilotage des relations internationales sportives de la France. Cette marque de confiance nous met devant nos responsabilités et nous impose d'être à la hauteur.

Une même responsabilité nous réunit autour de la régulation du marché des paris sportifs. Le risque de voir se développer des comportements contraires à l'éthique du sport et mettre en danger l'intégrité de nos compétitions impose, en effet, comme en matière de dopage, qu'à côté d'un volet répressif législatif et réglementaire, soit développée une approche préventive, en particulier à destination des acteurs du haut niveau français. "Sport, responsabilité, intégrité", le programme de sensibilisation du mouvement sportif en la matière, doit nous apporter les outils nécessaires pour protéger l'éthique du sport national et l'exemplarité de ses acteurs.

Modèles, les sportifs sont les premiers leviers sur lesquels nous appuyer pour amener les plus jeunes à s'investir sur et autour des terrains de sport. Parce que "le sport, c'est bien plus que du sport", il offre à tous l'occasion de profiter des bienfaits de la pratique sportive associative et d'en rencontrer et d'en partager les valeurs. Nous avons ainsi souhaité placer l'année 2013 sous le signe de la jeunesse, parce qu'il est fondamental que les jeunes Français puissent pratiquer des activités physiques et sportives, et ce, toute leur vie.

C'est, au fond, la dimension première de l'Olympisme, celle de l'héritage, de la transmission aux générations suivantes, pour que se perpétue, au-delà des hommes, le mouvement progressiste et humaniste qui caractérise le sport et ses institutions.

"OUVERT ET ANIMÉ TOUT AU LONG DES JEUX OLYMPIQUES, LE CLUB FRANCE, VÉRITABLE AMBASSADE DU SPORT TRICOLORE, A PARFAITEMENT RÉPONDU À L'AMBITION DU CNOSF DE CRÉER UN LIEU DE PARTAGE, DE CÉLÉBRATION ET DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL."



L'ESSENTIEL

VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DU SPORT EN FRANCE

Porté par l'objectif de "Faire du sport un enjeu pour la France", le CNOSF s'est attaché en 2012 à poursuivre la modernisation de la gouvernance du sport engagé en début d'Olympiade. Dans la continuité de l'Assemblée du sport, la Conférence nationale du sport a été instituée en janvier 2012 puis modifiée en avril 2013. Cette instance consultative, portant désormais le nom de Conseil national du sport, a en charge d'organiser une concertation régulière entre l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et le monde économique.

La plateforme politique mise en place par le CNOSF à l'occasion de l'élection présidentielle, autour de 5 enjeux et 12 propositions, a accueilli les réponses de 5 candidats, dont François Hollande. Depuis lors, le CNOSF s'appuie sur sa réponse circonstanciée afin de mener une réforme de la gouvernance du sport français.

L'ÉTAT

Le CNOSF a poursuivi son dialogue avec le ministère chargé des Sports, notamment autour de textes importants comme celui du droit à la retraite pour les sportifs de haut niveau, la budgétisation des primes des médaillés Olympiques et Paralympiques, le budget du ministère chargé des Sports

et du CNDS, notamment. Le CNOSF a par ailleurs décliné opérationnellement la convention signée en 2010 avec le ministère de l'Éducation nationale et la convention-cadre conclue en 2010 avec l'Agence du Service Civique.

Solidaire de l'effort collectif de lutte contre le chômage des jeunes, le CNOSF a signé une convention d'engagement avec le Premier ministre en octobre 2012 concernant le dispositif "Emplois d'avenir", puis, en février 2013, avec la Ministre en charge des Sports et le Ministre en charge de l'Emploi, une convention-cadre précisant les modalités de mise en œuvre du dispositif, tout en défendant la nécessité de l'articuler avec les politiques fédérales de développement.

LE CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Au sein du CNDS, le CNOSF s'est fait force de proposition sur les orientations concernant la part territoriale ainsi que sur la prise en compte des priorités fédérales et de ses instances déconcentrées dans le cadre des demandes de subventions pour des équipements sportifs.

Dans le récent processus de réforme du CNDS, le CNOSF, tout en ayant conscience des difficultés budgétaires actuelles, n'a eu de cesse de rappeler l'importance de cet établissement pour le bon fonctionnement du sport français.

- 01 | BUREAU EXÉCUTIF DU CNOSF
- 02 | JEAN-FRANÇOIS VILOTTE, DENIS MASSEGLIA, PIERRE CAMOU | LANCEMENT DU RÉSEAU INTÉGRITÉ
- 03 | JEAN-MICHEL BRUN A REÇU DE DENIS MASSEGLIA LE PRIX DU CIO "DÉVELOPPEMENT DURABLE"
- 04 | PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ FRANÇAIS DU SPORT INTERNATIONAL PRÉSIDIÉ PAR BERNARD LAPASSET



2012

LES TERRITOIRES

Le CNOSF s'est attaché à renforcer les conditions de déclinaison des politiques de développement du sport fédéral au travers des travaux menés avec les associations nationales d'élus, partagés avec les fédérations, et en lien avec les CROS, CDOS et CTOS. Les 1^{ères} Assises nationales du Sport et des Territoires, organisées par le CNOSF avec l'ADF, l'AMF, l'AMGVF et l'ARF 8 novembre 2012 à Lyon auront été l'événement phare de cette année.

LES ENTREPRISES

Liés depuis 2010 par une convention-cadre, le CNOSF et le MEDEF ont poursuivi leur coopération pour favoriser un rapprochement entre mouvement sportif et monde économique : présence du monde de l'entreprise au sein de la Conférence nationale du sport et du Comité français du sport international, promotion d'une pratique physique et sportive au sein ou en dehors de l'entreprise...

LES PARLEMENTAIRES

Le CNOSF a entretenu ses relations avec les parlementaires et œuvré à leur faire prendre en compte les attentes du mouvement sportif : proposition de loi relative à la responsabilité civile des pratiquants sportifs, proposition de loi tendant à faciliter l'organisation des manifestations sportives et culturelles...

LES PARIS SPORTIFS

En charge du volet "Prévention-Formation" du groupe de travail sur la préservation de l'intégrité des manifestations sportives en lien avec les paris sportifs en ligne, le CNOSF, sous le pilotage de Pierre Camou, a rendu un rapport à la Ministre des Sports, en novembre. Parmi les préconisations, trois ont été mises en place rapidement : la constitution d'un réseau fédérant les délégués intégrité de chaque fédération délégataire, une plaquette de sensibilisation ainsi qu'un site Internet d'information.

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Particulièrement riche dans le domaine international - réunions et séminaires des COE, Assemblée générale de l'ACNO à Moscou, de l'AFCNO à Québec... -, l'année 2012 aura été marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres. La mise en place du Comité français du sport international, structure présidée par Bernard Lapasset avec la mission de coordonner la stratégie internationale du sport français, a eu lieu en avril 2013.

Cette nouvelle stratégie s'articule autour de trois objectifs stratégiques :

- Consolider l'influence des fédérations françaises dans leur environnement international ;
- Renforcer l'influence et le rayonnement du sport français sur la scène internationale ;
- Elargir le champ d'action du sport français en créant des synergies avec d'autres acteurs.

Ces actions, menées conjointement avec l'ensemble des acteurs (État, Entreprises, Collectivités territoriales), ont également comme objectif de construire et de renforcer l'ambition Olympique de la France.

LA MUTUALISATION AU BÉNÉFICE DES FÉDÉRATIONS

Afin de répondre aux nombreuses attentes des fédérations dans le domaine de la mutualisation, le CNOSF a engagé plusieurs consultations qui ont débouché sur la mise en place de contrats-cadres garantissant à l'ensemble des fédérations des prestations de qualité au meilleur prix.

Des travaux relatifs à la gouvernance des fédérations, sous la conduite de David Lappartient, ont été finalisés sous la forme d'un guide méthodologique listant des préconisations sur des thèmes fondamentaux fondant l'organisation d'une fédération sportive.

L'ÉQUIPE 21

Le CNOSF a signé un contrat de partenariat avec l'Équipe qui a été retenu par le CSA pour l'attribution d'un canal 100% sport sur la TNT gratuite. Cette nouvelle chaîne, née le 12 décembre 2012, permet une exposition de plusieurs sports. 2 magazines hebdomadaires vont venir compléter la grille, et à partir de juin 2013, une plate-forme numérique gérée par DailyMotion pourra accueillir toutes les vidéos

et images mises à disposition par les fédérations.

La diffusion et l'enrichissement régulier de l'Extranet permettant le partage et la capitalisation d'informations et d'expériences dans une multitude de domaines. La commission médicale a accompagné les fédérations souhaitant créer des "comités sport santé". En fin d'année 2012, 36 fédérations avaient désigné un "réfèrent sport santé".

LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Elaborée en partenariat avec le ministère chargé des Sports, l'AMF, et avec le soutien du CNDS, la 3^{ème} édition de "Sentez-vous Sport !", s'est tenue du 19 au 23 septembre 2012. Par ailleurs cette opération a été soutenue par le MEDEF, ainsi que les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur. Elle a rassemblé plus de 500 000 personnes, trois fois la mobilisation de 2010.

Par ailleurs, le CNOSF a publié le guide du sport d'entreprise, outil destiné rapprocher les entreprises avec les fédérations sportives pour proposer aux salariés des activités adaptées et encadrées par les clubs.



01



02

- 01 | PRÉSENTATION AUX FÉDÉRATIONS DE LA CHAÎNE DE LA TNT L'ÉQUIPE 21
- 02 | LES PARTENAIRES AU CLUB FRANCE
- 03 | FÊTE À LA MÉDAILLE DES TENNIS MEN FRANÇAIS AU CLUB FRANCE DE LONDRES
- 04 | CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE POUR LES JO DE LONDRES

L'EMPLOI, LES FORMATIONS ET LES QUALIFICATIONS

Mobilisé depuis une quinzaine d'années sur les questions de développement de l'emploi, le CNOSF a signé une convention avec le Premier Ministre le 30 octobre 2012 pour favoriser le déploiement des emplois d'avenir dans le sport.

L'ESPRIT BLEU À LONDRES

Plus de 80 000 visiteurs venus au Club France soutenir l'équipe de France olympique, près de 200 heures de retransmissions



en direct suivies par une foule de supporters tricolores, des séances de dédicaces ou de photos pour le grand public, des initiations sportives avec des champions, des animations ludiques proposées par les partenaires Olympiques et le soir, une attente de plusieurs heures pour vivre, avec des artistes de renom qui ont donné des concerts, la célébration des athlètes du jour. À cette occasion, le CNOSF a mis en place un programme d'invités de plus de 500 personnes dont 150 anciens champions venus soutenir les bleus.

Le Club France a accueilli également un centre de presse, véritable carrefour médiatique des Jeux. Toutes les conférences de presse y ont été organisées.

Le CNOSF a décliné le concept "esprit bleu, cœur olympique" dans une campagne initiée à 100 jours des Jeux. L'Équipe de France olympique, emmenée par Laura Flessel, a porté l'ensemble de la campagne à travers 5 films et autant de prints. Un site Internet dédié reprenait quotidiennement l'actualité des bleus, déclinée également sur les médias sociaux, facebook et twitter.

Un film a retracé les exploits des sportifs tricolores, honorés comme il se doit sur les Champs Élysées le 13 août dans un engouement populaire sans précédent.

DES PARTENAIRES INVESTIS

L'année 2012 a été particulièrement riche en termes d'activations partenaires. Tous ont été très investis notamment à Londres en animant le club France et organisant des relations B to B sur place mais également en amont des Jeux avec des activations plus innovantes les unes que les autres : team d'athlètes, animations digitales, mobilisation interne... Outre leur engagement sur les Jeux Olympiques de Londres, les partenaires ont également contribué à la réussite de projets tels que la Soirée des champions du monde, la Semaine du sport olympique français ou la célébration du J-100 avant les JO de Londres. Le CNOSF souhaite remercier les partenaires qui ont soutenu l'équipe de France olympique pendant l'olympiade 2009 - 2012.

- 01 | CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU COMITÉ FRANÇAIS DU SPORT INTERNATIONAL | GUY DRUT - DENIS MASSEGLIA - VALÉRIE FOURNEYRON - BERNARD LAPASSET
- 02 | JEAN-CLAUDE KILLY ET LAMINE DIACK | SOIRÉE INTERNATIONALE CLUB FRANCE
- 03 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFNO À QUÉBEC
- 04 | JO LONDRES | SOIRÉE INTERNATIONALE CLUB FRANCE



01



02

RELATIONS INTERNATIONALES

Les Jeux Olympiques de Londres, et plus particulièrement le Club France, magnifique vitrine de l'ambition internationale du mouvement sportif français, ont permis de donner un coup d'accélérateur à la stratégie internationale engagée depuis deux ans par le CNOSF...

LE MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF EN RESPONSABILITÉ

Mercredi 5 décembre 2012, Denis Masseglia et Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, ont conjointement présenté la nouvelle organisation des relations internationales de la France dans le domaine sportif, désormais confiée au CNOSF. Bernard Lapasset, président de l'IRB a été choisi pour prendre la présidence du Comité Français du Sport International chargé de doter la France d'une stratégie des relations internationales sportives structurée et pérenne.

COLLABORATION AVEC LES INSTANCES INTERNATIONALES

CIO / SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

À l'appui des différents programmes de la Solidarité olympique, le CNOSF a poursuivi, par le montage de dossiers, son assistance aux fédérations demandeuses en vue de qualifier leurs athlètes pour les JO de Sotchi et de Rio, et monté des opérations dans différents domaines comme le médical ou encore l'éducation aux valeurs olympiques.

BUREAU DES COE

En septembre 2012, la Commission UE des COE s'est réunie à Nicosie (Chypre), en amont du Forum européen du sport.



03



04

Patrick Hickey y a notamment présenté un bilan des Jeux Olympiques de Londres et Denis Masegla est intervenu lors d'une table ronde sur la thématique sport/santé, en compagnie de la Commissaire européenne Androulla Vassiliou.

OFAJ

Le CNOSF a été associé aux nombreux projets organisés à l'occasion du cinquantenaire du Traité de l'Élysée. Le Service civique franco-allemand a permis d'accueillir quatre jeunes allemands et d'envoyer quatre jeunes français en Allemagne. Deux cent associations sportives ont bénéficié d'une subvention. Néanmoins des efforts de communication sont à faire en ce domaine pour mieux faire connaître les possibilités offertes par cette institution.

RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

JO DE LONDRES SOIRÉE INTERNATIONALE DU CLUB FRANCE

Au lendemain de la cérémonie d'ouverture des JO de Londres, le Club France a accueilli de nombreux invités lors d'une soirée donnée en l'honneur de la famille olympique. En présence de Jean-Claude Killy et Guy Drut, membres du CIO pour la France, 300 invités issus du mouvement sportif

international étaient présents, faisant du Old Billingsgate, l'épicentre du Londres Olympique.

Tout au long des Jeux Olympiques, les équipes du CNOSF ont accueilli au Club France de nombreuses délégations de CNO étrangers, FI, les COJO de Sotchi et Rio, ainsi que les candidatures 2020.

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Denis Masegla et Jean-Pierre Mougin ont représenté le CNOSF dans les principales réunions institutionnelles du mouvement sportif telles que les Assemblées générales des COE à Rome, de l'ACNO à Moscou ou la convention SportAccord à Québec.

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DU RÉSEAU DES ÉLUS FRANÇAIS DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES

L'enquête annuelle a permis de recenser plus de 500 Français ayant des responsabilités au sein d'instances internationales. Afin d'animer ce réseau, le CNOSF continue de publier régulièrement une lettre d'actualité qui met en lumière les grands sujets de l'actualité internationale du mouvement sportif français. Parallèlement, le cycle de conférence "Sport et relations internationales" a été poursuivi avec l'organisation d'une soirée consacrée au lobbying en présence de Bernard Lapasset. Le CNOSF a également accompagné la candidature de Tony Estanguet à la Commission des athlètes du CIO.

PROMOTION DES ÉCHANGES D'EXPERTISES

RELATIONS BILATÉRALES

L'année 2012 a vu la signature de deux conventions importantes avec le DOSB allemand et le Comité olympique du Qatar, portant à onze le nombre d'accords signés par le CNOSF. Dans le cadre des JO de Londres, le CNOSF a apporté son soutien à plusieurs délégations étrangères en demande.

AFCNO

La troisième Assemblée générale organisée conjointement avec le Comité Olympique Canadien a réuni à Québec plus de 50 délégués de CNO francophones, des membres du CIO et d'autres personnalités. Le CNOSF a reconduit l'envoi de jeunes volontaires dans le cadre du dispositif du Service civique au sein des CNO membres de l'association. Sept jeunes sont ainsi partis en Albanie, au Burundi, au Cameroun, au Rwanda et en Tunisie.

CIJM

Le CNOSF s'est impliqué, en relation avec Amar Addadi, président du CIJM et aux côtés de Denis Masegla, 1^{er} vice-président, dans le soutien apporté aux organisateurs des Jeux méditerranéens de Mersin.

Le CNOSF a également participé à l'élaboration des textes liés aux Jeux Méditerranéens de plage dont la première édition devrait se tenir en 2015.



SPORT & HAUT



Le pilotage de la participation de l'équipe de France olympique aux Jeux de Londres et la préparation des échéances 2013 (Jeux Méditerranéens, Jeux Mondiaux, FOJE d'hiver et d'été) et de 2014 (JO d'hiver Sotchi) ont été, en 2012, les principales missions de la délégation Sport et haut niveau. Celle-ci mène avec l'État et l'INSEP une réflexion sur la nouvelle organisation, plus centralisée, du haut niveau français.

JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES 2012

Sous la conduite du chef de mission Bernard Amsalem, 3 ans de travail avec le LOCOG et les fédérations ont rendu possible la mise en place de la délégation française. Deux visites avec les présidents et DTN ont permis l'élaboration de stratégies de préparation et d'implantation sur les trois villages olympiques et sites annexes visant à mettre l'athlète dans des conditions optimales. La CCSO, animée et pilotée par le CNOSF, a étudié et validé les règles de sélection des fédérations ainsi que la sélection nominative des athlètes avant la confirmation définitive par la CNSHN.

Pour 24 fédérations représentées, la délégation comptait 350 athlètes engagés (185 hommes et 145 femmes), 14 remplaçants et 283 cadres accrédités. Avec 11 médailles d'or (contre 7 à Pékin), 11 d'argent et 12 de bronze, soit 34 au total, la France se classe au 7^{ème} rang du classement des Nations. Parmi les 14 fédérations ayant ramené au moins une médaille, la natation et le judo obtiennent un record de 7 podiums. 70 athlètes ont été médaillés à titre individuel ou collectif. 15 médailles sont féminines (44% contre 17% en 2008).

À Londres, "l'esprit bleu" des français s'est révélé à la hauteur de l'engouement populaire et de l'organisation britannique.

PODIUMS 2012

En 2012, la France a obtenu 1045 médailles, tous sports, événements internationaux, fédérations (olympiques,

nationales sportives, multisports, universitaires et scolaires) et catégories d'âges (séniors, espoirs, juniors) confondus. Aux championnats du monde des 29 disciplines olympiques, 20 médailles (7 en or) ont été remportées ; aux championnats d'Europe 66 médailles (20 en or) ; pour les disciplines non olympiques, le total est de 387 médailles mondiales (154 en or) et de 200 médailles européennes (67 en or).

Le 17 janvier 2013, le CNOSF a célébré les 216 champions du monde et médaillés olympiques 2012 au cours de la 4^{ème} édition de la Soirée des Champions.

15^{ème} SEMAINE OLYMPIQUE

La 15^{ème} Semaine olympique s'est déroulée pour la 6^{ème} année de suite à Courchevel. Du 9 au 14 décembre, 69 athlètes, ainsi que 29 DTN ou représentants en séminaire d'ouverture, se sont retrouvés pour renforcer l'esprit collectif des Bleus. Cette semaine a été une belle réussite, entre activités sportives, intervention de la CAHN, des partenaires, retour d'expériences de Londres, etc.

COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU (CAHN)

Lors de ses trois réunions, la CAHN a préparé l'élection de ses membres pour la nouvelle Olympiade et apporté son expertise pour améliorer les conditions des athlètes dans

- 01 | XI^e FESTIVAL OLYMPIQUE DE LA JEUNESSE EUROPEENNE D'HIVER | ÉQUIPE DE FRANCE
- 02 | MEMBRES DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
- 03 | PARTICIPANTS DE LA XV^e SEMAINE DU SPORT OLYMPIQUE FRANÇAIS
- 04 | JEAN-LUC ROUGÉ | VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ SPORT ET HAUT NIVEAU
- 05 | CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES J. O. DE LONDRES 2012 | ÉQUIPE DE FRANCE

NIVEAU



les rassemblements du CNOSF. Elle a aussi contribué à la présentation de la candidature de Tony Estanguet, son co-président, à la Commission des athlètes du CIO.

Pilote du dossier d'aide à la reconversion des sportifs de haut niveau en partenariat avec la Fondation Groupe Adecco, la CAHN a présenté à près de 80 athlètes le nouveau Programme Parcours Athlète Emploi reconduit et élargi. Le projet de loi des retraites des SHN sur lequel la CAHN a collaboré est entré en application.

COMMISSION SPORT/ARMÉES

Le dispositif de soutien au haut niveau du ministère de la Défense a porté ses fruits à Londres : 34 militaires et civils de la Défense au sein de la délégation, 11 médailles dont 4 d'or.

Le ministre de la Défense a réaffirmé la volonté de voir aboutir fin 2013, en collaboration avec le ministère des Sports, la réorganisation du dispositif autour de quatre grandes orientations : une équipe multisports, une gestion centralisée des sportifs au CNSD effective en juin 2013, un maintien du volume des contrats au niveau de celui de l'accord cadre de 2003 soit environ 90 postes et l'intégration au sein du dispositif de 10 postes réservés aux sportifs de haut niveau en situation de handicap. En septembre 2012, les travaux de réhabilitation du CNSD ont par ailleurs démarré.

Enfin, le GIP "Annecy Jeux Mondiaux Militaires d'hiver 2013" a préparé - du 25 au 30 mars 2013 - le plus grand évènement

sportif militaire jamais organisé en France (40 délégations, plus de 1000 sportifs, 8 disciplines).

XI^{ème} FESTIVAL OLYMPIQUE DE LA JEUNESSE EUROPEENNE D'HIVER

Ce FOJE a été organisé par Brasov (Roumanie), du 17 au 22 février 2013. Composée de 74 membres, 23 athlètes masculins et 21 féminins, la délégation avait pour porteur-drapeau Anaïs Ventard. La France réalise sa meilleure performance depuis sa première participation en 1993, et accède à la 3^{ème} place du podium par Nations avec 12 médailles (4 titres).

PRÉPARATION JEUX OLYMPIQUES SOTCHI 2014

Sous la conduite du chef de mission Luc Tardif, trois visites à Sochi, dont une avec les présidents et les DTN, ont permis de repérer les sites de compétition et les trois villages olympiques. La réunion des chefs de mission du 6 au 8 février 2013 a apporté les compléments d'information nécessaires. La taille de la délégation prévue est aujourd'hui de 130 athlètes. Avec des infrastructures de qualité et une implantation des villages au plus près des sites de compétition pour le confort et la performance des athlètes, ces Jeux Olympiques s'annoncent exceptionnels.



La délégation “Sport et Territoires” s’est particulièrement attachée en 2012 à renforcer les conditions de déclinaison des politiques de développement du sport fédéral au travers notamment des travaux menés avec les associations nationales d’élus, partagés avec les fédérations, mais aussi en lien avec les CROS, CDOS et CTOS. Trois axes principaux en caractérisent la mise en œuvre.

SPORT & TE

UNE COOPÉRATION PERMANENTE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU SERVICE DES POLITIQUES FÉDÉRALES

Les associations sportives doivent être en mesure d’apporter pleinement leur contribution à l’ambition d’attractivité et de développement recherchés par l’ensemble des parties prenantes d’un même territoire. Aussi, il appartient au Mouvement Sportif de mettre en perspective, du niveau national au niveau local, ses orientations et priorités afin d’harmoniser celles-ci en lien avec les politiques territoriales. L’objectif premier étant de réunir les conditions nécessaires à la consolidation de partenariats locaux.

C’est avec cette ambition partagée que le Mouvement Sportif et les collectivités territoriales se sont retrouvés le 8 novembre 2012 à Lyon dans le cadre des 1^{ères} Assises nationales du Sport et des Territoires. Organisées conjointement par l’ADF, l’AMF, l’AMGVF, l’ARF et le CNOSF, ces premières assises traduisent les relations formalisées entre l’ensemble des organisateurs autour d’une vision partagée du sport accessible au plus grand nombre. Le maillage territorial du mouvement sportif étant une richesse à préserver et à développer, afin d’optimiser les apports sociétaux du sport dans leur diversité, ces partenariats renforcés constituent aujourd’hui une forte valeur ajoutée.

UN RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION DANS LES TERRITOIRES EN DÉVELOPPANT UNE INGÉNIERIE ADAPTÉE

La nécessaire recherche de complémentarité et d’éventuelle mutualisation autour de projets sportifs locaux concertés constitue l’un des enjeux majeurs pour le mouvement sportif. Il lui appartient d’être force de proposition à partir d’une analyse des réalités, enjeux et potentialités de développement locaux ; tout particulièrement en cette période économique contrainte. En raison d’une exigence de rationalisation par les financeurs, il nous faut anticiper de manière pertinente et efficiente. En vue de développer des outils répondant à ces préoccupations, des études ont été engagées sur le terrain permettant de recenser les bonnes pratiques, d’une part, et de s’inscrire dans le prolongement des Diagnostics Territoriaux Approfondis, d’autre part. Ces démarches complémentaires doivent nous permettre de parfaire une vision globale dans la perspective de revisiter notre stratégie pour l’adapter aux besoins recensés.

C’est en ce sens que s’est inscrit, en octobre dernier à Talmont-Saint-Hilaire, le XX^{ème} congrès national des CROS, CDOS et CTOS, relais territoriaux du CNOSF. Sur la base des travaux de la Commission des Territoires, ce congrès



- 01 | 1^{ères} ASSISES NATIONALES DU SPORT ET DES TERRITOIRES | VALÉRIE FOURNEYRON ET JEAN-MICHEL BRUN AU CENTRE
- 02 | 1^{ères} ASSISES NATIONALES DU SPORT ET DES TERRITOIRES | 8 NOVEMBRE 2012 À LYON
- 03 | SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
- 04 | JEAN-MICHEL BRUN | VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ SPORT ET TERRITOIRES
- 05 | COMPTE-RENDU DES 1^{ères} ASSISES NATIONALES DU SPORT ET DES TERRITOIRES



RRRITOIRES

s'est en particulier attaché à renforcer la cohérence des actions de structuration à développer au service des projets fédéraux via tout particulièrement l'emploi, la formation et le développement durable du sport.

UNE VALORISATION DES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES PAR LA DÉCLINAISON DU LABEL "DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S'ENGAGE®"

Il appartient au mouvement sportif, avec le concours de ses millions de bénévoles, de mieux faire connaître ses actions et d'accentuer la sensibilisation de l'ensemble des acteurs aux contenus comme à la portée des apports sociétaux de nos activités.

C'est dans cette perspective que le CNOSF a souhaité décliner le label "Développement Durable, le Sport s'engage®" en déléguant aux CROS, CDOS et CTOS la capacité d'attribuer ce label récompensant des événements sportifs locaux exemplaires. De ce fait, en transférant cette compétence aux territoires, il est donné la possibilité aux clubs, ligues, comités régionaux et départementaux sportifs de nos

fédérations, de valoriser auprès de l'ensemble de leurs partenaires, l'implication concrète qui est la leur dans une démarche d'intérêt général et de promotion des territoires au service de leurs populations, par des actions renforçant les équilibres nécessaires à notre société.

En 2012 et pour l'ensemble du territoire national, 63 labels "Développement Durable, le Sport s'engage®" ont ainsi pu être délivrés et sont venus valoriser des actions fédérales.





01

SPORT & SOCIÉTÉ



06

“Le sport civil est le sport que la population se donne à elle-même” - Bernard Jeu. La délégation Sport et société est le lieu où s’élabore, se définit, puis se pilote une politique associative sportive dans ses dimensions culturelle, sociale et éducative en mobilisant un pôle fonctionnel (Emploi-Formation-Qualification) et deux pôles thématiques (Culture & Éducation et Vie associative).

PÔLE VIE ASSOCIATIVE

TRAVAIL INTER-ASSOCIATIF DANS LE CADRE DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES

L’actualité inter-associative (projet de loi sur l’économie sociale et solidaire, mobilisation autour des emplois d’avenir, saisine du Haut conseil à la vie associative sur le congé d’engagement, etc.) a conduit le CNOSF à collaborer au sein des différentes instances de concertation et à y faire partager les enjeux de notre secteur. Cette implication du mouvement sportif dans une dynamique collective du secteur associatif s’est vue confortée par la nomination d’André Leclercq à la présidence du groupe des associations au Conseil Economique Social et Environnemental.

FOCUS SUR DE L’ENGAGEMENT ASSOCIATIF DES JEUNES

Outre la poursuite de la collaboration autour du service civique, dans lequel une part non négligeable de structures sportives s’est investie, l’année 2012 a mis à l’honneur l’engagement associatif des jeunes à travers le projet “1000

jeunes bénévoles futurs dirigeants” lancé conjointement avec le ministère en charge des Sports. Mobilisant le savoir-faire des CROS/CDOS/CTOS en matière de formation, plus de 1150 jeunes ont pu découvrir la vie associative sportive et mieux appréhender les modalités d’implication. Au-delà de cette action spécifique en faveur de la jeunesse, le CNOSF continue à œuvrer pour la valorisation et la reconnaissance de l’engagement bénévole dans les parcours professionnels.

PÔLE CULTURE ET ÉDUCATION

DÉVELOPPEMENT DES PUBLICATIONS

Mobilisant le sport comme média de culture et l’Olympisme comme vecteur d’éducation, le pôle s’est investi, tant en pilotage qu’en contribution, dans le développement de publications pédagogiques. Le livret d’activités “En route pour Londres”, le cahier d’images sur les Jeux Olympiques, le vadémécum des pratiques sportives à l’école (ministère de l’Éducation nationale), les fiches pédagogiques “Sport et Olympisme” à l’usage des enseignants du second degré sont



02

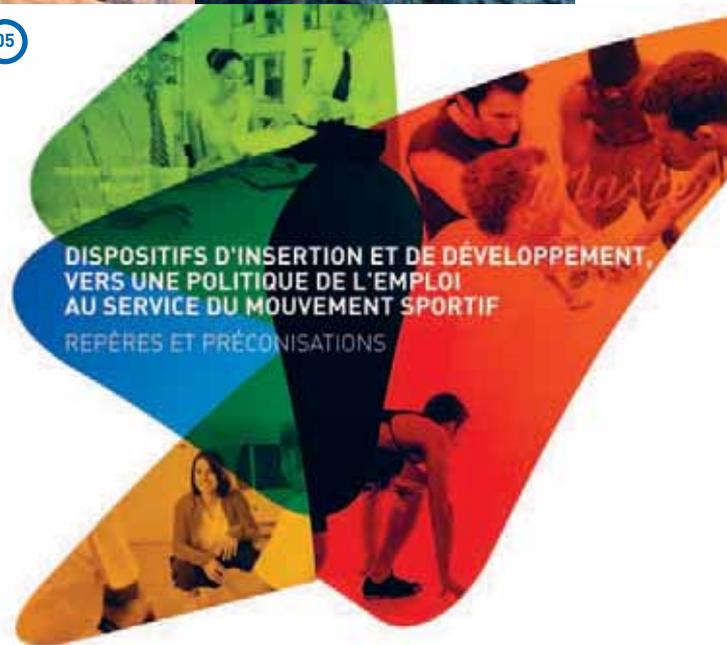
- 01 | JOURNÉE OLYMPIQUE 2012 DANS LE VAUCLUSE
- 02 | JOURNÉE OLYMPIQUE 2012 EN GUADELOUPE
- 03 | ANDRÉ LECLERCQ | VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ SPORT ET SOCIÉTÉ
- 04 | EN ROUTE POUR LONDRES
- 05 | ÉTUDE SUR LES POLITIQUES D'EMPLOI | DISPOSITIFS D'INSERTION ET DE DÉVELOPPEMENT, VERS UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI AU SERVICE DU MOUVEMENT SPORTIF
- 06 | IFOMOS | ÉTUDE JURIDIQUE SUR LA COMPTABILITÉ ET LA FISCALITÉ



03



04



autant de productions mettant en valeur la richesse des partenariats noués avec les acteurs de l'éducation.

VALORISATION DES INITIATIVES ÉDUCATIVES

L'actualité olympique a constitué un terrain favorable pour le déploiement du programme éducatif à la culture sportive et olympique du CNOSF. Valorisé par le CIO, il repose sur un appel à projet national. Ce sont ainsi trois Camps olympiques de la jeunesse, 82 classes olympiques et 29 journées olympiques qui ont vu le jour en 2012, mobilisant près de 25000 enfants.

Le référencement de ce programme auprès de l'Éducation nationale parmi les actions éducatives marque de nouveau une collaboration fructueuse. À ce titre, le renouvellement de la convention signée avec le ministère permettra la réaffirmation des enjeux partagés entre le Mouvement sportif et l'État en matière d'éducation.

PÔLE EMPLOI - FORMATION - QUALIFICATION

OPTIMISATION DE L'OFFRE ET DE LA GESTION DE LA FORMATION

Dans la continuité de 2011, le CNOSF a renforcé, par le biais de l'Institut de Formation du Mouvement Sportif, son appui en direction des structures fédérales et territoriales en matière d'ingénierie et de gestion de l'offre de formation. Cette démarche repose sur différentes initiatives telles que l'amorce d'un travail visant la simplification des démarches

de prise en charge financière de la formation professionnelle, l'accompagnement et le développement de formations visant la mise en conformité des organismes de formation, la publication d'une étude sur la comptabilité et la fiscalité des organismes de formation dans le sport.

LARGE IMPLICATION AUTOUR DES POLITIQUES D'EMPLOI AU PROFIT DU SECTEUR

Dans le cadre du dispositif "Emplois d'avenir", le CNOSF a porté la parole du mouvement sportif et mis en avant une position forte en matière d'emploi. Mobilisant l'expérience acquise en matière d'accompagnement à la professionnalisation, l'expression des fédérations et des territoires ainsi que l'expertise du Centre national d'appui et de ressources du secteur sportif à travers la conduite d'une étude sur les politiques d'emploi au service du mouvement sportif, le CNOSF a défendu la nécessité d'articuler les dispositifs d'insertion professionnelle à ceux de développement du secteur. Solidaire de l'effort collectif de lutte contre le chômage des jeunes, le CNOSF a signé une convention d'engagement avec le Premier ministre le 30 octobre 2012.

SPORT & DIVERSITÉ



Les problématiques principales de la délégation Sport et diversité des pratiques du CNOSF, pilotée par la vice-présidente Françoise Sauvageot, sont le développement des pratiques et du nombre de pratiquants, l'égalité d'accès au sport, la place du sport en tant qu'outil de transformation sociétale notamment dans son volet sport et entreprise. Au cours de l'année 2012, la délégation Sport et diversité a travaillé selon trois axes principaux.

LA DÉCLINAISON DE L'OPÉRATION "SENTEZ-VOUS SPORT !"

Élaborée en partenariat avec le ministère chargé des Sports, l'Association des Maires de France, et avec le soutien du CNDS, la troisième édition de l'opération "Sentez-vous sport !", qui s'est tenue du 19 au 23 septembre 2012, a rassemblé plus de 500 000 personnes. Depuis sa création en 2010, le dispositif a plus que triplé son audience et s'est installé dans l'agenda sportif de notre pays.

En 2012, au travers d'une déclinaison dans l'entreprise, à l'université et à l'école, l'opération s'est adressée à de nouveaux publics :

- Associé à la journée du sport scolaire, mise en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale avec le relais des fédérations du sport scolaire, "Sentez-vous sport !" a réuni 4500 écoles et collèges.
- Dans l'entreprise et à l'université, l'opération a permis de proposer une journée de sensibilisation et d'initiation, en collaboration avec le Medef, le ministère de l'Enseignement supérieur et les fédérations sportives universitaires.
- Enfin, le volet grand public s'est concrétisé par un rassemblement populaire qui, dans plus de 600 villes, a offert aux participants une occasion unique de découvrir les multiples activités que proposent aujourd'hui les fédérations et d'y essayer des pratiques encadrées, conviviales, et adaptées.

Réunis dans un esprit de rencontre, les clubs de près de 100 fédérations, associés aux CROS, CDOS, CTOS ont été les



- 01 | JOURNÉE SPORT EN ENTREPRISE À BRUYÈRES LE CHÂTEL DANS LE CADRE DE LA SEMAINE "SENTEZ-VOUS SPORT" 2012
- 02 | GUIDE PRATIQUE DU SPORT EN ENTREPRISE
- 03 | DENIS MASSEGLIA SUR LE SITE DE NICE LORS DES JOURNÉES "SENTEZ-VOUS SPORT"
- 04 | SENTEZ-VOUS SPORT 2012 ET JOURNÉE DU SPORT EN ENTREPRISE TABLE RONDE SPORT ET ENTREPRISES AU MEDEF LE 21 SEPTEMBRE 2012.
- 05 | FRANÇOISE SAUVAGEOT | VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE SPORT ET DIVERSITÉ DES PRATIQUES
- 06 | VISUEL DES JOURNÉES "SENTEZ-VOUS SPORT" DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2012

DES PRATIQUES



chevilles ouvrières de cette opération. Une étroite collaboration entre comités départementaux et villes a permis de proposer au grand public des sites attractifs et propices aux rencontres entre les animateurs du terrain et aux collaborations sur des projets partagés.

Afin de répondre au défi de la sédentarité, la sensibilisation du grand public doit encore être poursuivie au travers d'opérations rassemblant le mouvement sportif et des institutions partenaires de la société civile, notamment à des fins de prévention primaire.

LA PARUTION DU GUIDE DU SPORT EN ENTREPRISE

Depuis 2010, le CNOSF et le MEDEF contribuent ensemble au développement du sport en entreprise. La pratique des activités physiques et sportives des salariés, le renouvellement des actions de partenariat, la formation et l'insertion professionnelle des athlètes de haut niveau, sont autant de champs de coopération qui illustrent la convergence des ambitions du CNOSF et du MEDEF dans ce domaine.

Dans ce cadre, le guide du sport d'entreprise est paru le 20 septembre 2012 à l'occasion de la journée nationale du sport d'entreprise. Cet outil destiné à rapprocher les entreprises et les fédérations sportives pour proposer aux salariés des activités adaptées et encadrées par les clubs est à la fois un guide méthodologique, un manuel de mise en place et un recueil de bonnes pratiques des entreprises. Le document,

en ligne sur les sites du CNOSF et du MEDEF, sera complété en 2013 par une version anglaise et, surtout, par une mise en valeur des actions fédérales en ce domaine.

Le rapprochement du monde de l'entreprise avec l'univers fédéral doit être accentué afin de participer à la mobilisation des salariés. Dans ce cadre, le CNOSF associe une réflexion sur la nature des relations partenariales à l'intérieur desquelles la prise en compte des besoins salariés sera amenée à prendre une place de plus en plus grande. La valorisation et l'amélioration de bénéfices sanitaires sont en effet désormais reconnus et associés à une pratique régulière.

FAVORISER L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS DANS LE SPORT

En 2012, la délégation sport et diversité a coordonné le déploiement d'un programme destiné à favoriser, à l'occasion des élections quadriennales, l'accès des femmes à des fonctions électives de niveau national. Ce programme faisait suite à l'évaluation des dispositifs européens Enter et Wild mis en œuvre entre 2008 et 2011 avec plusieurs autres pays pour la promotion de l'accès des femmes aux responsabilités.

Au travers d'un cycle de 6 sessions, les participantes, toutes associées à un tuteur issu du monde du sport, ont pu améliorer leur expertise tant en terme de contenus que de compétences spécifiques liées à la conduite d'un projet professionnel de cette nature.

- 01 | 12^{ème} COLLOQUE NATIONAL DE LUTTE ET DE PRÉVENTION DU DOPAGE AU CNOSF
- 02 | L'ÉQUIPE DES KINÉSITHÉRAPEUTES DES JO DE LONDRES 2012
- 03 | ALAIN CALMAT | PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MÉDICALE
- 04 | CONTRÔLE ANTI-DOPAGE AUX JOJ D'INNSBRUCK 2012
- 05 | L'ÉQUIPE DES MÉDECINS DES JO DE LONDRES 2012
- 06 | LES 3 RÈGLES EN OR DE LA COMMOTION CÉRÉBRALE EN PRATIQUE SPORTIVE



01



02



03



04

HAUT NIVEAU

En 2012, des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, organisés à Innsbruck en janvier, à la Semaine olympique tenue à Courchevel en décembre, en passant par les Jeux Olympiques de Londres et la préparation du FOJE d'hiver de Brasov, la commission médicale du CNOSF a continué à assurer l'encadrement médical et paramédical des équipes de France aux événements organisés sous l'égide du CIO.

En amont des JO de Londres, le CNOSF a organisé deux rassemblements de médecins et masseurs-kinésithérapeutes des fédérations olympiques et aidé la fédération handisport pour les Jeux Paralympiques

Le CNOSF travaille en collaboration avec le ministère chargé des Sports, entre autre, sur la préparation des Jeux de la Francophonie de Nice (Septembre 2013, sur la thématique "Femmes et sport" et sur le certificat médical de non-contre-indication. Il a également contribué aux travaux menés par l'INSEP, au sein du Conseil scientifique, médical et de formation, du service médical de l'établissement, et avec l'IRMES, sur les sujets concernant le haut niveau et en particulier les JO et les Olympiens. La commission a par ailleurs soutenu les actions des masseurs-kinésithérapeutes et participé à leurs réunions.

La commission a aussi participé à des cours de médecine organisés par le CIO, et entretenu ses liens avec les membres

de la commission médicale du CIO, en particulier le nouveau directeur médical.

Le CNOSF a continué son travail avec la Société française de médecine de l'exercice et du sport, (SFMES) la Société française de traumatologie, l'Union nationale des médecins fédéraux (UNMF) et a organisé le colloque sur les commotions cérébrales, initié à la demande de Jean-Luc Rougé, vice-président délégué du CNOSF. Ce colloque a abouti à la réalisation d'un document de référence et d'une affiche téléchargeable sur le site Internet du CNOSF.

SPORT SANTÉ

Le 28 avril 2011, lors du Conseil d'administration du CNOSF et sur proposition du Dr Alain Calmat, Denis Masegla demandait aux fédérations qui le souhaitaient, de créer des "comités sport santé", ayant pour mission principale de prévoir et coordonner la politique fédérale en matière d'APS au regard de la santé.

Fin 2012, 36 fédérations avaient désigné un référent Sport Santé, chargé d'animer et de coordonner des actions qui, selon les cas, prennent une ou plusieurs directions : promouvoir la santé auprès des licenciés et autres pratiquants, promouvoir la pratique de son sport à des fins de santé, rendre plus accessibles la pratique sportive à de



05



06

COMMISSION MÉDICALE

nouveaux publics (séniors, personnes vivant avec une maladie chronique...), faire évoluer les offres Sport Santé existantes...

Afin de répondre à la demande d'aide formulée par plusieurs fédérations, le CNOSF a entamé une démarche d'approfondissement du cadre global de sa démarche.

UN PÔLE RESSOURCE SPORT SANTÉ

Pluridisciplinaire, coordonné par un chargé de mission, le pôle ressource Sport Santé, a été officialisé. Il présente les recommandations d'activité physique et sportive pour des séniors ou des personnes vivant avec une maladie chronique (maladies cardiovasculaires, métaboliques, cancers) et accompagne plus directement les comités Sport Santé dans leurs réflexions sur la pratique de leur discipline dans une logique de santé.

La commission médicale reçoit dans ce projet les soutiens essentiels de la SFMES qui accompagne le travail de structuration, de rédaction et de validation médicale et scientifique, et de la Fondation du sport français Henri Sérandour qui accorde son appui financier.

Un recueil, type "Vidal" du sport est en préparation pour 2014. Il regroupera l'ensemble des protocoles d'activités sportives adaptées aux différents publics proposés par chaque fédération et aidera les prescripteurs à mieux les orienter vers les pratiques sportives les plus en adéquation avec leur santé et leurs aspirations.

LUTTE ET PRÉVENTION CONTRE LE DOPAGE

Le 12^{ème} colloque national de lutte et de prévention du dopage a regroupé l'ensemble des forces vives françaises concernées. L'engagement commun du CNOSF, de l'AFLD et du ministère chargé des Sports lui a donné une envergure internationale avec des intervenants de très grande qualité.

Le CNOSF continue d'informer et de sensibiliser les jeunes sportifs sur la prévention et les dangers du dopage, de rappeler les vertus humanistes et éthiques du sport. Il a mis en ligne sur son site Internet une formation e-learning "Révisons nos connaissances sur l'antidopage".

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

La 9^{ème} conférence nationale médicale interfédérale s'est déroulée à Grenoble les 24 et 25 octobre 2012. Cette configuration a notamment permis l'organisation conjointe, par la SFMES, le ministère chargé des Sports et le CNOSF, d'une table ronde "Intérêt de l'activité physique et sportive sur les maladies neurodégénératives" et d'une demi-journée consacrée au suivi médical de l'athlète de haut niveau avec un ordre du jour réalisé par l'UNMF et l'Association des médecins des équipes de France.



BRAVO À L'ÉQUIPE DE FRANCE OLYMP



IQUE - JEUX OLYMPIQUES LONDRES 2012



CONSEILS & CO



COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES

JACQUES REY

Bon nombre de sujets transversaux ont été abordés lors des réunions du collège en 2012 : la pertinence de l'administration des conventions d'objectifs, les contrats d'équipementiers, la spécificité de la responsabilité civile sportive, le statut des élus, le compte satellite du sport, l'organisation du haut niveau, le rôle et la fonction des directeurs techniques nationaux...

Ces sujets confirmeraient que l'activité des fédérations est liée aux formes évolutives de la régulation publique et que la dimension économique occupe une place toujours croissante dans le paysage sportif, amenant le collège à protéger son patrimoine, fortement adossé aux valeurs reconnues du sport.



COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES SPORTIVES

CLAUDE AZÉMA

Le collège s'est réuni en janvier pour traiter des sujets transversaux. Comme en a témoigné l'enquête sur les cadres techniques et sur la gouvernance des fédérations, il existe d'importantes différences - taille, ressources humaines et financières, voire notoriété - entre les 47 fédérations du collège. Des préoccupations communes en termes de mutualisation, d'emploi, de délégation de pouvoirs et de représentativité dans les instances nationales, en particulier au CNDS, ont néanmoins été établies. La dernière réunion du mandat, en avril, a été consacrée à l'expression formelle de ces besoins avec mandat de le défendre pour les futurs élus du collège.



COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS AFFINITAIRES OU MULTISPORTS

JEAN VINTZEL

Les réunions tenues en 2012 ont été l'occasion d'informer les membres, d'échanger sur les sujets d'actualité et de favoriser leur implication dans les actions conduites par le CNOSF et relevant de leur sensibilité, comme la semaine Sentez-vous sport.

Préoccupés par la prédominance du secteur économique au détriment de la défense des valeurs auxquelles ils sont attachés, les membres du collège ont manifesté leur détermination à maintenir, voire à développer, leur niveau de service au bénéfice du plus grand nombre mais aussi leur inquiétude quant aux conséquences des contraintes budgétaires sur leur capacité à œuvrer en ce sens.

LLÉGES



COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

COLETTE ANDRUSYSZYN

En 2012, le collège a été associé aux journées et classes olympiques, au séminaire des référents fédéraux Culture et Éducation et au suivi de la convention cadre avec le ministère de l'Éducation nationale. Il a souhaité lier les actions éducatives fédérales aux JOJ et commencé à œuvrer en ce sens à l'occasion de l'édition hivernale d'Innsbruck.

La continuité entre les formations de jeunes, dirigeants, organisateurs, arbitres, au long de leur parcours d'études est acquise et chaque fédération construit un programme coordonné de validation des acquis reconnus par les autres. Le collège a par ailleurs été très impliqué dans l'animation de la semaine "Sentez-vous sport".



CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES ACTIVITÉS EN ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE

PIERRE YOU

Le Conseil continue son travail en direction du système de formation et de l'implication des fédérations dans l'environnement spécifique. L'étude de dispositifs fédéraux favorables ou non au cadre de l'environnement spécifique, a souligné la pluralité de points de vue. En prévision d'une modification annoncée de la loi sur le sport, le Conseil souhaite néanmoins participer aux travaux pour les sujets qui le concernent.



**CONSEIL
INTERFÉDÉRAL
DES SPORTS
AÉRIENS**
BRUNO DELOR

Au-delà de ses réunions périodiques, tenues en étroite concertation avec le Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives, le CISA s'est notamment attaché à suivre l'actualité et assurer la veille juridique générale liée aux sports aériens, en informant régulièrement les fédérations de tout texte ou projet susceptible d'avoir des conséquences sur le bon déroulement de leurs activités.



**CONSEIL
INTERFÉDÉRAL
DES ACTIVITÉS
AQUATIQUES**
FRANCIS LUYCE

Le Conseil a poursuivi en 2012 le déploiement de l'École de Natation Française, qu'il continuera à ouvrir aux collectivités territoriales avec les outils de gestion adaptés. Le CIAA déclinera son action au niveau des CROS en matière de formation des cadres, dans la continuité des brevets fédéraux.



**CONSEIL
NATIONAL
DES SPORTS
DE NATURE**
MARIE-FRANCE CHARLES

Le Conseil s'est penché en 2012 sur les travaux du Conseil national de protection de la nature, l'état d'avancement du dispositif de l'évaluation des incidences Natura 2000, la mise en place des schémas régionaux de cohérence écologique et de la Trame verte et bleue ou encore la création d'une agence nationale de la biodiversité.

Il a également suivi les CDESI et les commissions Sports de nature des CROS et CDOS. Il a enfin poursuivi les contacts avec d'autres acteurs des milieux naturels (agriculture, environnement, tourisme) pour des actions communes futures.



**CONSEIL
INTERFÉDÉRAL
DU SPORT
D'ENTREPRISE**
DIDIER BESSEYRE

Dans la continuité des Assises du Sport d'Entreprise (2011), le CISE a participé à la finalisation du guide du CNOSF sur le sport d'entreprise, présenté à l'occasion de la 1ère journée nationale dédiée, le 20 septembre. Conclue par une table ronde dans les locaux du MEDEF, cette journée a été une véritable réussite. Des fédérations ayant émis le souhait de rejoindre le CISE, le CNOSF étudiera un élargissement en 2013.



**CONSEIL
INTERFÉDÉRAL
DES SPORTS
NAUTIQUES**
CHRISTIAN HUNAUT

Le CISN a participé à la mise en place des Conseils maritimes de façades Manche/Mer du Nord et Méditerranée, aux réunions du Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, ainsi qu'au financement et à l'organisation de la Fête du nautisme. Il a suivi les travaux de normalisation coordonnés par l'AFNOR et exprimé des avis. Il a aussi œuvré pour la bonne application du Protocole d'accord entre le CNOSF et Voies navigables de France.



**ACADÉMIE
NATIONALE OLYMPIQUE
FRANÇAISE**
JEAN VINTZEL

La session annuelle et les réunions organisées par l'ANOF ont permis de faire un bilan des réalisations et d'engager un programme d'actions concernant la contribution de la commission des valeurs de l'Olympisme à la délégation Sport et société du CNOSF, les travaux confiés au Centre d'études olympiques français, les conditions d'attribution de prix et trophées récompensant la recherche et l'amélioration des connaissances, la sélection et l'organisation des sessions de l'AIO par la commission nationale des relais d'Olympie, la communication ou la Francophonie.

CONFÉRENCE DES CONCILIEATEURS DU CNOSF

LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ANNÉE 2012

Aucun nouveau conciliateur n'a intégré la conférence des conciliateurs au cours de l'année 2012. Néanmoins, la conférence a particulièrement été affectée par le décès de l'un de ses membres, Monsieur Jean-Pierre Feydeau, conseiller à la Cour de cassation. Elle compte, à ce jour, 19 conciliateurs.

Lors de leur réunion annuelle, tenue en octobre, les conciliateurs ont pu examiner le fonctionnement de la conférence et échanger de façon collégiale pour apprécier les réponses pouvant être apportées par la conciliation dans les litiges dont elle a à connaître dans l'exercice de sa mission.

Année olympique, 2012 a été marquée par un faible nombre de litiges résultant de sélections olympiques et un nombre plus important de litiges électoraux, conséquence de l'application de statuts fédéraux.

Par ailleurs, la conférence des conciliateurs a fait les constats significatifs de :

- l'augmentation du nombre de requêtes portées devant elle, qui s'élève en 2012 à 393, niveau jamais atteint jusqu'alors, et notamment du nombre de requêtes déclarées irrecevables ;
- l'augmentation du nombre de litiges concernant des décisions prises par des organes déconcentrés des fédérations sportives ;
- l'évolution notable des modalités de saisine du conciliateur, qui se traduisent, de plus en plus fréquemment, par des requêtes imprécises ou ambiguës ;
- saisines du conciliateur souvent très tardives, l'obligeant à intervenir en urgence.



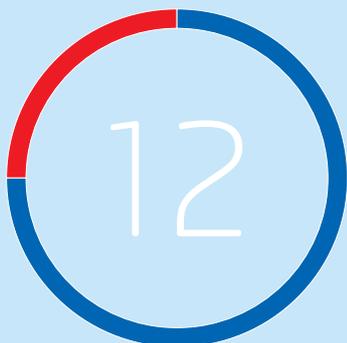
LES STATISTIQUES DE LA CONCILIATION

En 2012, le nombre d'affaires traitées en conciliation a été supérieur de 29% à celui de l'année 2011.

Ainsi, 393 demandes de conciliation ont été enregistrées. Parmi celles-ci, 77 ont fait l'objet d'un rejet décidé par le président de la conférence pour irrecevabilité ou absence de fondement, en application des dispositions de l'article R.141-7 du code du sport. L'irrecevabilité de 22 demandes a par ailleurs été constatée lors d'audiences de conciliation et 12 désistements ont été enregistrés.

282 demandes ont donc effectivement donné lieu à la tenue d'une audience de conciliation qui s'est conclue soit par la signature d'un procès-verbal de conciliation, soit par la notification d'une proposition de conciliation - document qui, s'appuyant sur l'avis juridique du conciliateur porté sur le problème de droit en cause, mais également, parfois, sur

RECEVABILITÉ DES AFFAIRES TRAITÉES EN 2012 EN %



- | 75% | RECEVABLE
- | 25% | IRRECEVABLE

RÉPARTITION DES LITIGES PAR DISCIPLINES EN %



- | 44% | FOOTBALL
- | 07% | ÉQUITATION
- | 05% | BASKETBALL
- | 04% | VOLLEY BALL
- | 04% | RUGBY
- | 03% | FOOTBALL AMÉRICAIN
- | 33% | AUTRES

RÉSOLUTION DES LITIGES EN %



- | 51% | ACCEPTATION
- | 32% | OPPOSITION
- | 09% | ACCORD
- | 08% | ATTENTE



02



03



04

- 01 | L'ÉQUIPE DE FRANCE DE BASKETBALL FÉMININE, MÉDAILLÉE D'ARGENT AUX JO 2012
- 02 | HAMILTON SABOT, MÉDAILLÉ DE BRONZE EN GYMNASTIQUE AUX BARRES PARALLÈLES, JO 2012
- 03 | GRÉGORY BAUGÉ, MICKAËL D'ALMEIDA, KÉVIN SIREAU, MÉDAILLÉS D'ARGENT EN CYCLISME À LA VITESSE PAR ÉQUIPE, JO 2012
- 04 | RELAI 4 X 200M FÉMININ, MÉDAILLÉ D'ARGENT AUX JO 2012

des éléments d'équité ou d'éthique, préconise aux parties des mesures destinées à clore un litige.

LA CHAMBRE ARBITRALE DU SPORT

Au cours de l'année 2012, la Chambre arbitrale du sport (CAS) a mis en œuvre deux nouvelles procédures d'arbitrage.

L'opération, amorcée, de sensibilisation des acteurs du monde sportif au mécanisme de l'arbitrage, par l'organisation de réunions d'information auxquelles ont été conviées plusieurs fédérations nationales et ligues professionnelles, porte donc progressivement ses fruits.

Cette sensibilisation au mécanisme de l'arbitrage doit néanmoins se poursuivre pour que l'intervention de la CAS s'inscrive comme une alternative naturelle à celle de la justice étatique dans la résolution des conflits survenant en matière économique-sportive.

RAPPORT DE GESTION



JEAN-JACQUES MULOT
LE TRÉSORIER GÉNÉRAL

L'exercice clos le 31 décembre 2012 présente un résultat excédentaire de 49 517 €, très voisin de celui prévu au budget qui devait être à l'équilibre. Cet exercice a été essentiellement marqué par la participation du CNOSF aux Jeux Olympiques de Londres, en particulier par l'organisation d'un Club France d'une ampleur particulière, qui a fait passer le budget global du CNOSF d'environ 16 500 000 € en 2011 à 30 400 000 € en 2012.

Les écarts les plus importants par rapport au budget initial portent sur les éléments suivants :

- Les charges affectées à la réalisation du Club France ont été inférieures à ce qui avait été prévu (550 k€), de même que les produits liés au Club France (1 M€) en raison principalement de recettes de billetterie et de royalties en provenance du CIO inférieures aux prévisions. Le Club France a donc mobilisé un surplus de fonds propres de 450 k€ par rapport à ce qui était prévu initialement.
- Les produits sur les défenses d'emblèmes ont été largement supérieurs à ce qui avait été budgété (500 k€).

1 | BILAN

A noter que les comptes liés aux échanges franco-allemands sont dorénavant intégrés dans les comptes du CNOSF.

1.1 | ACTIF

L'actif comprend des acquisitions pour un montant de 168 k€ (matériel informatique et aménagements de bureaux).

Les créances à recouvrer s'élèvent à 5 244 k€ ; elles concernent essentiellement les Jeux Olympiques de Londres et sont quasiment toutes réglées à ce jour.

Quant aux disponibilités, elles s'élèvent à 10 196 k€ contre 10 740 k€ en 2011 et incluent 1 416 k€ de disponibilités pour les comptes dédiés à la gestion des aides personnalisées.

1.2 | PASSIF

Les fonds propres du CNOSF, après le résultat de l'exercice 2012, s'élèvent à 18 915 k€ dont 15 802 k€ liés aux écarts de réévaluation opérés en 2002, 762 k€ de réserves statutaires et 2 083 k€ de réserves disponibles.

Les fonds dédiés pour l'exercice 2012 s'élèvent à 1 481 k€ correspondant principalement à des subventions du CNDS non consommées pour un montant de 251 k€ ainsi qu'à la subvention affectée à la Fondation Henri Sérandour pour un montant de 950 k€ et 280 k€ en provenance de l'OFAJ pour les échanges franco-allemands.

Le niveau d'endettement global de 2012 est en augmentation par rapport à 2011 et se monte à 6 777 k€ dont 1 443 k€ de dettes relatives à la gestion des aides personnalisées, ce qui donne donc en 2012 un endettement "net" de 5 334 k€.

2 | COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 | PRODUITS

Du fait des Jeux Olympiques de Londres, le total des produits de l'exercice s'élève à 30 467 k€ contre 16 659 k€ en 2011 et les produits d'exploitation représentent également un montant très supérieur à celui de l'an passé.

2.2 | CHARGES

Les charges de l'exercice 2012 s'élèvent à 30 418 k€ et sont difficilement comparables à celles de 2011.

A noter parmi ces charges une augmentation importante des dépenses de personnel d'une année sur l'autre (6 210 k€ en 2012 pour 5 242 k€ en 2011) s'expliquant principalement par des embauches en CDD liées aux Jeux Olympiques pour 485 k€ et par l'intégration des médecins et kinésithérapeutes de la délégation aux Jeux pour un montant de 307 k€.

3 | PROPOSITION DE BUDGET 2013

Le budget 2013 a été difficile à construire en raison essentiellement de la forte diminution des produits de marketing par rapport à l'an dernier. Ce type de situation est habituel en début d'olympiade mais il atteint cette année des proportions plus importantes que d'habitude.

Nous avions en 2012 huit partenaires de rang 1 et deux de rang 2. Nous n'avons cette année que six partenaires pour le moment, tous de rang 1, et nous n'avons pu équilibrer le budget qu'avec l'hypothèse de l'arrivée d'un partenaire supplémentaire à hauteur de 600 k€.

Le budget 2013 est bâti à partir des hypothèses de produits suivantes :

- Des produits de marketing tels que décrit ci-dessus
- Des produits du CIO assez bien identifiés à ce jour,
- Des subventions du CNDS actuellement en demande mais non encore validées, tenant compte d'une volonté manifestée par la Ministre d'une diminution de 7% par rapport aux moyens de 2012 ainsi que d'une subvention dédiée aux actions du Comité Français du Sport International.

Les charges ont d'une façon générale été réduites assez drastiquement pour parvenir à un équilibre. Elles prennent néanmoins en compte la création du C.F.S.I. et l'organisation de "Sentez-vous sport", journée du mouvement sportif prévue avec des partenariats privés. A noter également les 350 k€ en charges et en produits nécessaires à la mise en œuvre de la caisse de solidarité liée aux équipements.

4 | COTISATIONS 2014

Il est proposé, en accord avec le Bureau Exécutif et le Conseil d'Administration, une augmentation des cotisations des membres du CNOSF d'environ 2,5 %.

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2012

(EN EUROS)	31/12/2012			EX. PRÉCÉDENT
	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENT	MONTANT NET	31/12/2011
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, logiciels et droits similaires	183 876	176 203	7 673	72 478
Fonds commercial ⁽¹⁾				
Aut. immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	183 876	176 203	7 673	72 478
Terrains	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Constructions	14 038 851	5 614 609	8 424 242	8 845 454
Inst. techniques, mat. out. industriels				
Autres immob. corporelles	3 579 390	2 779 710	799 680	817 466
Immob. grévées de droits				
Immob. en cours	17 715		17 715	17 765
Avances et acomptes				
TOTAL	20 135 957	8 394 319	11 741 638	12 180 686
Participations ⁽²⁾				
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾				
Titres immob. activité de portefeuille ⁽²⁾				
Aut. titres immobilisés ⁽²⁾	52 782		52 782	63 550
Prêts ⁽²⁾				1 260
Aut. immob. financières ⁽²⁾	60 436		60 436	34 752
TOTAL	113 219	0	113 219	98 303
I - TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	20 433 054	8 570 522	11 862 531	12 351 467
Matières premières, approvisionnement				
En cours de prod. biens et services				
Prdts intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL	0	0	0	0
Avances acompte commandes	106 734		106 734	1 785
Créances usagers et comptes rattachés ⁽³⁾	2 512 872	85 329	2 427 543	1 176 281
Autres créances ⁽³⁾	2 731 485		2 731 485	973 747
TOTAL	5 244 358	85 329	5 159 029	2 150 029
Autres titres				
Valeurs mobilières de placement	970 148		970 148	6 979 655
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 225 568		9 225 568	3 760 391
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	101 951		101 951	6 298 554
II - TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 648 761	85 329	15 563 431	19 190 416
IV - Prime remboursement des emprunts				
V - Écart conversion actif				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	36 081 815	8 655 851	27 425 963	31 541 884

Renvois

(1) dont droit au bail

(2) parts à moins d'un an (brut) des immobilisations financières

(3) et (4) dont à plus d'un an (brut)

Engagements reçus

Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents

Legs nets à réaliser acceptés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Autres

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2012

(EN EUROS)	31/12/2012	31/12/2011
Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv. Biens renouvelables)	762 245	762 245
Écart de réévaluation	15 802 664	15 802 664
Réserves	2 082 842	2 082 842
Report à nouveau	218 001	-166 051
Résultat de l'exercice	49 517	384 052
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écart de reevaluation		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
I - TOTAL	18 915 270	18 865 753
Provisions pour risques		387 000
Provisions pour charges	252 556	250 922
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 481 384	3 140 631
Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
II - TOTAL	1 733 941	3 778 553
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾		
Emprunts et dettes financières divers ⁽³⁾		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 528 622	1 669 894
Dettes fiscales et sociales	1 578 271	1 131 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 669 857	2 152 601
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance ⁽¹⁾		3 943 726
III - TOTAL	6 776 751	8 897 577
IV - ÉCART CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	27 425 963	31 541 884
Renvois		
Dettes sauf (1) à plus d'un an		
Dettes sauf (1) à moins d'un an	6 776 751	8 897 577
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		
Sur legs acceptés		
Autres		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

(EN EUROS)	31/12/2012	31/12/2011
Vente de marchandises		
Production vendue		
- Biens		
- Services liés a des financements réglementaires		
- Autres services	11 741 830	6 804 638
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	11 741 830	6 804 638
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits nets partiels sur operation à long terme		
Subventions exploitation	12 414 241	8 604 145
Reprises de provisions (et amortissements), transfert de charges	1 442 147	385 860
Cotisations	306 405	290 670
Autres produits ⁽¹⁾	2 434 624	291 386
I - TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	28 339 248	16 376 701
Marchandises		
- Achats		
- Variation de stocks		
Matières premières et autres approvisionnements		
- Achats	2 941 409	577 212
- Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽²⁾	17 601 030	5 609 053
Impôts, taxes et versements assimilés	600 832	518 386
Salaires et traitements	4 266 593	3 542 912
Charges sociales	1 943 856	1 699 823
Dotation sur immobilisations : amortissements	670 076	631 686
Dotation sur immobilisations : provisions		
Dotation sur actif circulant : provisions		32 531
Dotation pour risques et charges : provisions	1 634	400 719
Subventions accordées par l'association	2 161 434	511 195
Autres charges	43 451	125 394
II - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	30 230 319	13 648 916
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 891 070	2 727 784
III - EXCÉDENTS OU DÉFICITS TRANSFERÉS		
IV - DÉFICITS OU EXCÉDENTS TRANSFERÉS		
Produits financiers de participation		
Prod. Fi. D'autres vmp et creances d'actif immobilisé		
Autres Intérêts et produits assimilés	34 104	
Reprise sur provisions, transfert de charges		
Différence positive de change	538	174 681
Produits nets de cession de valeurs mobilières de placement	9 795	59 961
V - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	44 438	234 643
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différence négative de change	53 795	102 752
Charges nettes de cession de valeurs mobilières de placement		
VI - TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	53 795	102 752
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-9 356	131 890
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)	-1 900 427	2 859 674

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

(EN EUROS)	31/12/2012	31/12/2011
(1) dont :		
- Dons		
- Legs et donations		
- Produits liés à des financements réglementaires		
- Ventes de dons en nature		
(2) y compris redevances de crédit-bail :		
- Mobilier		
- Immobilier		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 882	
Produits exceptionnels sur opérations de capital	83 411	
Reprise sur provisions et transfert de charges		
VII - TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	85 294	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136	
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	10 115	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	63 868	
VIII - TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	74 120	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 173	0
IX - PARTICIPATION DES SALARIÉS		
X - IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS		20 500
XI - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES DES EX.ANTÉRIEURS	1 998 269	47 823
XII - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	59 498	2 502 945
XIII - TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI)	30 467 250	16 659 167
XIV - TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	30 417 733	16 275 114
EXCÉDENT OU DÉFICIT (XIII-XIV)	49 517	384 052
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		

RÉALISÉ 2012 / BUDGET 2013

DÉPENSES (EN EUROS)	BUDGET 2012	RÉALISÉ AU 31/12/12	BUDGET 2013
Fonctionnement	3 826 435	4 039 215	3 929 113
Direction administrative et financière	1 606 565	1 829 677	1 592 547
Marketing	628 090	731 692	586 282
Communication	1 107 667	1 039 227	764 769
Manifestations	11 439 693	10 596 546	1 176 850
C.F.S.I.			1 383 000
Affaires internationales	1 097 950	1 244 945	857 658
Télévision	1 000 000	621 704	1 450 000
Délégation sport et territoires	899 735	814 084	794 457
Délégation sport et société	688 145	600 819	661 755
Délégation sport et diversité	291 750	258 604	284 306
Délégation sport et haut niveau	6 697 211	6 218 246	3 872 291
Commission médicale	374 370	371 921	418 239
Événementiel	130 735	143 893	226 778
Club ambition sport	252 685	264 410	48 544
Fondation Henri Sérandour		1 550 000	500 000
Divers	90 320	92 750	80 320
TOTAL	30 131 351	30 417 733	18 626 909

RECETTES (EN EUROS)	BUDGET 2012	RÉALISÉ AU 31/12/12	BUDGET 2013
Fonctionnement	1 591 212	2 327 725	1 486 000
CNDS fonctionnement	5 250 000	5 250 000	5 222 000
Marketing	9 931 000	9 100 042	6 459 013
Manifestations	8 293 388	7 197 405	804 166
Délégation sport et haut niveau	3 649 551	3 844 999	2 203 630
Autres délégations	219 600	241 728	261 500
C.F.S.I.			930 000
Affaires internationales	743 600	783 181	420 600
Club ambition sport	350 000	68 517	
Fondation Henri Sérandour		1 550 000	500 000
Divers	103 000	103 653	340 000
TOTAL	30 131 351	30 467 250	18 626 909

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I | OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de cet exercice.

II | JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III | VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Limoges, le 12 avril 2013,

PHILIPPE BORDÉRE
POUR LA SAS AUDITEURS ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes du COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CNOSF

- Personnes concernées : M. MASSEGLIA Denis, Président du CNOSF
- Nature de la convention : Conformément aux dispositions de l'article 9 de vos statuts, une rémunération est versée à certains dirigeants du Comité National Olympique et Sportif Français. Au titre de l'exercice 2012, une rémunération annuelle brute de 47 232 € a été versée.

Fait à Limoges, le 12 avril 2013,

PHILIPPE BORDÉRE
POUR LA SAS AUDITEURS ASSOCIÉS

ACRONYMES

ACNO	ASSOCIATION DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES	CNOSF	COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
ADF	ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE	CNSD	CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE
AFCNO	ASSOCIATION FRANCOPHONE DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES	CNSHN	COMMISSION NATIONALE DU SPORT DE HAUT NIVEAU
AFLD	ASSOCIATION FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE	COE	COMITÉS OLYMPIQUES EUROPÉENS
AFNOR	ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION	COJO	COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES
AIO	ACADÉMIE INTERNATIONALE OLYMPIQUE	CROS	COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
AMF	ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	CTOS	COMITÉ TERRITORIAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
AMGVF	ASSOCIATION DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE FRANCE	CSA	CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL
ANOF	ACADÉMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANÇAISE	DOSB	DEUTSCHER OLYMPISCHER SPORTBUND (COMITÉ OLYMPIQUE ALLEMAND)
APS	ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE	DTN	DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL
ARF	ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE	FOJE	FESTIVAL OLYMPIQUE DE LA JEUNESSE EUROPÉENNE
CAHN	COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU	GIP	GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
CAS	CHAMBRE ARBITRALE DU SPORT	IFOMOS	INSTITUT DE FORMATION DU MOUVEMENT SPORTIF
CCSO	COMMISSION CONSULTATIVE DE SÉLECTIONS OLYMPIQUES	INSEP	INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE
CDESI	COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES	IRB	INTERNATIONAL RUGBY BOARD
CDOS	COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF	IRMES	L'INSTITUT DE RECHERCHE BIO-MÉDICALE ET D'ÉPIDÉMOLOGIE DU SPORT
CIAA	CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES ACTIVITÉS AQUATIQUES	JO	JEUX OLYMPIQUES
CISA	CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES SPORTS AÉRIENS	JOJ	JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE
CISE	CONSEIL INTERFÉDÉRAL DU SPORT D'ENTREPRISE	LOCOG	COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES
CISN	CONSEIL INTERFÉDÉRAL DU SPORT NAUTIQUE	MEDEF	MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE
CIJM	COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX MÉDITERRANÉENS	OFAJ	OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE
CIO	COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE	SFMES	SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DE L'EXERCICE ET DU SPORT
CNDS	CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT	SHN	SPORT DE HAUT NIVEAU
CNO	COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE	TNT	TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE
		UE	UNION EUROPÉENNE
		UNMF	UNION NATIONALE DES MÉDECINS FÉDÉRAUX

PARTENAIRES INTERNATIONAUX

PARTENAIRES OFFICIELS

Coca-Cola

Ω
OMEGA

Atos

Panasonic

DOW

P&G

 GE

SAMSUNG



VISA

FRANCE



franceolympique.com

FRANCE



Comité National Olympique
et Sportif Français

CNOSF

MAISON DU SPORT FRANÇAIS
1, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
75640 PARIS CEDEX 13
TÉL. : 01 40 78 28 00 | FAX : 01 40 78 29 51
WWW.FRANCEOLYMPIQUE.COM